

UN ACCOMPAGNEMENT CONSTRUIT AVEC VOUS

FAMILLE-PRH-PARTENAIRES-PROFESSIONNELS



CHAQUE ACCOMPAGNEMENT EST UNIQUE.

ENSEMBLE, CONSTRUISONS LES SOLUTIONS
ADAPTÉES À VOTRE ENFANT

POUR NOUS CONTACTER

PÔLE Ressources HandiCap



RAPHAËLE FOUCHARD
COORDONNATRICE
DÉPARTEMENTALE INCLUSION-PRH

02 33 57 76 59
06 70 91 97 97

raphaele.fouchard@famillesrurales.org
poleressourceshandicap@famillesrurales.org

 Pôle Ressources Handicap 50

Familles Rurales
Fédération Départementale
680 rue Henri Dunant 50000 SAINT LO

PÔLE Ressources HandiCap



ENSEMBLE, CONSTRUISONS
UN ACCUEIL ADAPTÉ
À VOTRE ENFANT

Vous êtes parent d'un enfant en situation de handicap
ou présentant des besoins particuliers?

Le Pôle Ressources Handicap vous accompagne pour
faciliter son accueil dans les structures de proximité.



LE PRH* À VOS CÔTÉS

VOUS ÉCOUTE

Nous vous proposons un espace d'écoute bienveillant, où chaque situation est prise dans sa singularité avec attention.

VOUS INFORME

Nous vous apportons des informations adaptées sur les droits, les dispositifs existants et les ressources mobilisables sur le territoire.

VOUS ORIENTE

Nous vous aidons à identifier les solutions et les interlocuteurs les plus pertinents en fonction de vos besoins et de votre situation.

VOUS ACCOMPAGNE

Nous construisons avec vous un parcours personnalisé, en lien avec les partenaires du territoire, pour soutenir vos démarches et favoriser les solutions de répit et d'inclusion.



*PÔLE RESSOURCES HANDICAP

PÔLE LE Ressources HandiCap

Assure une mission d'**ACCUEIL**,
d'**INFORMATION**, d'**ORIENTATION**
ACCOMPAGNÉE et d'**APPUI** en direction des
FAMILLES et des **PROFESSIONNELS**.

Le Pôle Ressources Handicap (PRH) est un service gratuit qui accompagne les familles et les professionnels pour faciliter l'inclusion des enfants en situation de handicap* ou à besoins éducatifs particuliers dans les structures de droit commun (petite enfance, accueils de loisirs, séjours, activités, soutien à la parentalité...). Nous pouvons également vous aider à identifier des solutions de répit et vous mettre en lien avec les partenaires adaptés à votre situation.

Faciliter
les loisirs

Favoriser
le répit

Soutenir la
parentalité

*NOTIFICATION MDPH OU EN COURS DE DIAGNOSTIC

L'ACCOMPAGNEMENT

1

Recueil des attentes et besoins de la famille et de l'enfant

2

Rencontre avec l'équipe de la structure d'accueil

3

Présentation du projet d'accueil de l'enfant

4

Suivi de l'accueil

5

Évaluation de l'accueil

6

Passerelle, continuité dans le parcours d'accueil

